

Charte

Philosophie, attitude
et engagement
de Taxito SA

Taxito SA
Rabbentalstrasse 59A
3013 Berne
Tél. +41 79 477 99 78
info@taxito.com
www.taxito.com



Et ça roule !

La charte Taxito

- 1 Taxito est un système de mobilité spontané et un élément de la culture communautaire.**
- 2 Taxito utilise les ressources existantes et crée des liens** entre les lieux et les personnes.
- 3 Taxito vit de ses participants.** Il ne s'agit pas d'un produit préfabriqué ou d'une infrastructure pure, mais d'un outil de travail, s'appuyant sur le sens de la communauté.
- 4 Les communes et régions** participent à Taxito parce qu'elles comptent sur la force coopérative de leurs citoyens et ont les perspectives suivantes :
 - a. Ils peuvent rendre Taxito accessible sur un réseau défini.
 - b. Ils offrent à leurs citoyens et à leurs hôtes un complément à leurs propres véhicules privés, aux transports publics et à la mobilité douce.
 - c. Ils augmentent le sens de la communauté, l'échange et la qualité de vie dans la région.
 - d. Ils aident leurs citoyens à être mobiles ensemble et à travailler en réseau, les uns avec les autres.
 - e. Ils encouragent activement l'utilisation de Taxito et soutiennent le développement d'une vie communautaire.
- 5 Les preneurs de licence** participent à Taxito parce qu'ils ressentent le pouvoir d'innovation de l'approche et le veulent soutenir. Les perspectives suivantes leur sont offertes :
 - a. Ils acquièrent une licence pour mettre en œuvre l'approche Taxito dans leur région tout en utilisant Taxito à leur propre manière. Les preneurs de licence peuvent développer leur propre dénomination, leur propre concept marketing, leurs coopérations, leur design etc. Ils soumettent leur démarche pour approbation au concédant et s'engagent à des contrôles périodiques de qualité.
 - b. Ils conviennent que chaque innovation qu'ils ont développée sur la base de l'approche Taxito (design, technologie, marketing, etc.) est automatiquement mise gratuitement à la disposition de toute la communauté Taxito, soit de tous les Preneurs de licence. Ils contribuent ainsi à un processus commun d'apprentissage et d'innovation.
- 6 Les utilisateurs Taxito** sont respectueux et serviables les uns avec les autres. Ils s'assurent que le système demeure sécuritaire et invitant :
 - a. Les passagers s'assurent qu'ils ne montent à bord d'un véhicule que s'ils se sentent sûr et respectés.
 - b. Les chauffeurs ne font monter à bord des passagers que s'ils se sentent sûrs et respectés.
 - c. Les utilisateurs respectent les procédures d'utilisation de Taxito afin de soutenir l'aspect de sécurité et d'utiliser le concept dans un esprit de convivialité.
 - d. Les utilisateurs veillent à se comporter de manière respectueuse, discrète et veillent à respecter la propreté des véhicules. Ils sont en outre invités à participer à l'aspect convivial de la mobilité partagée.
- 7 Taxito SA** en tant que concédant, maintient le caractère communautaire du système de covoiturage Taxito et assure son utilisation en toute sécurité et convivialité dans les régions sous licence. Taxito SA offre les perspectives suivantes :
 - a. Taxito SA développe et entretient le système de covoiturage spontané Taxito afin qu'il puisse être utilisé dans les régions. Taxito SA prend en charge le traitement central des données et le contrôle des bornes de départ dans les communes et régions.
 - b. Taxito SA définit les exigences minimales en matière de sécurité, de protection des données, de procédures d'exploitation et de marketing dans les réseaux régionaux.
 - c. Taxito SA prescrit un flux de retour des frais de déplacement vers les régions. Ces fonds sont réservés à des fins culturelles ou à des projets écologiques développés par les régions concernées et pour ces dernières, et peuvent être sollicités par les régions sur la base de projets spécifiques.
 - d. Taxito SA assure une protection efficace des données des clients et garantit qu'aucune information n'est mise à disposition de tiers sous une forme non anonymisée.
 - e. Taxito SA invite les régions, les clients et les collaborateurs à participer à la société en devenant actionnaire et les encourage à acheter des actions ou des bons de participation de l'entreprise.

Actionnaires et Conseil d'administration de Taxito SA

Berne, le 1^{er} octobre 2019